

BARÈME DES HONORAIRES



TRANSACTIONS			
APPARTEMENTS, MAISONS ET TERRAINS À BÂTIR			
Prix de vente			Honoraires TTC ⁽¹⁾
Forfait minimum		Jusqu'à 50.000,00€	
Supérieur à	50.001,00€	à	100.000,00€
Supérieur à	100.001,00€	à	150.000,00€
Supérieur à	150.001,00€	à	200.000,00€
Supérieur à	200.001,00€	à	300.000,00€
Supérieur à	300.001,00€	à	500.000,00€
Supérieur à	500.001,00€	à	700.000,00€
Montant supérieur à 700.000,00€ ou biens atypiques			Sur devis
AUTRES BIENS ET ANNEXES			
Type	Honoraires TTC ⁽¹⁾		
Cave, parking, box ou garage	Minimum de 2.000,00€		
TRANSACTIONS COMMERCES			
Type	Honoraires TTC ⁽¹⁾		
Murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux	10%		
LOCATIONS COMMERCES			
BOUTIQUES, BUREAUX, COMMERCES, ENTREPÔTS			
Prestations	Honoraires TTC ⁽¹⁾		
Pourcentage du loyer annuel hors charges Comprenant : Constitution et analyse du dossier, transmission d'informations, visites, rédaction du bail	10%		
État des lieux d'entrée	Prix sur devis selon type de bien		
LOCATIONS			
BIENS D'HABITATIONS			
Prestations	Honoraires TTC ⁽¹⁾		
Montant à la charge de chaque partie (bailleur et locataires) <i>Prix au m² de surface habitable</i> Comprenant : Constitution et analyse du dossier, transmission d'informations, visites, rédaction du bail	Plafonnement Loi ALUR 8€ TTC par m ²		
Montant partagé pour moitié entre bailleur et locataires <i>Prix au m² de surface habitable</i> Comprenant : État des lieux	Plafonnement Loi ALUR 3€ TTC par m ²		

Honoraires en vigueur à partir de juin 2021. Tranches de calcul non cumulables entre elles.

(1) En fonction du taux de TVA applicable, (pourcentage en vigueur à ce jour 20%)

MISSIONS GÉNÉRALES		
BIENS D'HABITATION (AUTRES TYPES DE BIENS SUR DEVIS)		
Missions	Honoraires HT	
<ul style="list-style-type: none"> Recueil des pièces et étude juridique du dossier Conseils relatifs à la réglementation en vigueur Rédaction et mise en place du mandat de gestion Appels et encaissements de loyers, délivrance des quittances Versement des loyers au bailleur Paiement des charges de copropriété au syndic Édition annuelle d'un rapport de gestion Édition mensuelle d'un rapport d'état des comptes par courriel Fourniture des éléments pour votre déclaration d'impôts fonciers Envoi d'un arrêt annuel des comptes au locataire après apurement Actualisation annuelle du loyer selon indice (IRL) et réglementation en vigueur 	5% Du loyer annuel C.C.	
	Honoraires TTC ⁽¹⁾	
	6% Du loyer annuel C.C	
GESTION DES TRAVAUX		
	Honoraires HT	Honoraires TTC ⁽¹⁾
<ul style="list-style-type: none"> Traitement des demandes (locataire(s) ou bailleur) Déplacement sur site (présence pour devis, analyse des besoins, recherche de prestataires) Collecte de devis et transmission pour accord du bailleur Envoi de la lettre de mission (devis) et calendrier d'intervention Déplacement sur site pour vérification de bonne fin Réception du chantier (avec dossier photos avant/après) Transmission de compte-rendu au bailleur Paiement des travaux 	2% Du montant total TTC des travaux	2,40% Du montant total TTC des travaux
AUTRES PRESTATIONS		
	Honoraires HT	Honoraires TTC ⁽¹⁾
Représentation à une assemblée générale	50€/heure	60€/heure
Relances d'impayés, mise en demeure ou tout autre lettre AR (à charge de la partie concernée : bailleur ou locataire)	10€ (à l'unité)	12€ (à l'unité)
Vacation horaire (gestion recouvrements, contentieux, sinistres, ...)	50€	60€
Frais pour chèque impayé, prélèvement SEPA rejeté <i>à la charge du locataire</i>	25€	30€
Biens commerciaux	10% H.T du loyer annuel TTC hors charges	



Avis de valeur détaillé ou rapport d'expertise immobilière :
Barème sur demande ou à l'accueil de notre cabinet